



Musique

L'ALARME DE L'IFPI

La Fédération internationale des producteurs phonographiques, qui représente 1 400 maisons de disques dans un total de 72 pays, vient de publier des chiffres éloquentes sur les ventes de musique dans le monde. Une nouvelle étude qui de nouveau, relève le problème du téléchargement illégal.

Les ventes mondiales de musique ont tout d'abord baissé de 7% en 2008 (contre 8% en 2007) et pèsent encore presque 14 milliards d'euros, dont 20% (15% en 2007) de téléchargements numériques, soit 2,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Le rapport de l'IFPI indique également qu'environ 95 % de la musique téléchargée en 2008 (soit en tout 40 sur 42 milliards de titres), l'a été illégalement et sans aucune rémunération. L'organisme international dit avoir obtenu ces résultats en confrontant des études réalisées dans 16 pays différents... Qui a dit gonflé ? :-)

Source : **La Tribune**

Internet

REMANIEMENT NUMÉRIQUE

Le désormais ancien secrétaire d'Etat à l'Economie Numérique Eric Besson vient d'être nommé Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, et de l'identité nationale.

Sa remplaçante, ancienne secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Ecologie, se prénomme Nathalie Kosciusko-Morizet et a pris ses nouvelles fonctions depuis hier. Cette polytechnicienne de 35 ans, récemment devenue maire de Longjumeau (ah, cette ville me dit quelque chose ;-)), est la soeur d'un certain Pierre Kosciusko-Morizet, fondateur du site Price Morizet, et est également présidente et membre de plusieurs associations touchant de près ou de loin à la Toile.



En 2005, elle avait déposé une proposition de loi «relative à la réduction des risques pour la santé publique des installations et des appareils de téléphonie mobile», dans laquelle elle demandait entre autre une réduction du seuil d'exposition aux ondes électromagnétiques ou encore l'interdiction des mobiles au lycée ou au collège... A l'aube d'un nouveau déploiement de réseau de téléphonie, même si la loi n'avait à l'époque, pas été adoptée, on espère que des barrières à ce déploiement ne seront pas dressées...

Source : **Satellifax**

Musique

SANS DROIT MAIS PAS SANS TRACE

On pouvait s'en douter, la suppression des DRM par Apple dans l'ensemble de son catalogue (cf. **édition du 9 janvier**), ne se fera pas sans une petite contrepartie de l'utilisateur.

La firme à la pomme va petit à petit le généraliser bientôt, dès lors que vous téléchargerez un morceau sur sa plateforme, l'email du compte associé à l'achat, figurera dans les propriétés du morceau, aux côtés du titre, de l'auteur et de la taille du fichier... De quoi retrouver le petit malin qui aura eu l'imprudence de diffuser son morceau aux autres... Malin !

Malin aussi, la stratégie du Finlandais Nokia, qui avec son premier téléphone tactile (qui sort aujourd'hui en France), vient en même temps de lancer le premier téléphone «musique inclus». Dans le prix du mobile, est intégré le téléchargement gratuit et illimité pendant un an de morceau de musique (catalogue de plus de 2,5 millions de titres) (avec DRM...) :-)

Source : <http://www.journaldugeek.com/2009/01/15/votre-email-dans-les-fichiers-itunes-plus/>

Télévision

POUR 120 EUROS DE PLUS EN PLUS...

Au grand étonnement de plusieurs sénateurs de la majorité, c'est à 329 voix contre 4 qu'a été adoptée la hausse de la redevance télévisée. Celle-ci passera de 116 euros aujourd'hui à 120 euros tout rond en 2010.

Plus discutable, a également été adopté, l'élargissement de son assujettissement à tout «terminal, hors téléphone portable». Sont directement concernés les ordinateurs, qu'ils soient apparemment équipés ou non d'un tuner capable de recevoir la télévision. Cela ne concernait en réalité, que seulement 12% des ordinateurs... Comment mettre alors en place l'application d'une telle loi ?

Ces décisions devront une nouvelle fois être débattues une dernière fois le 28 janvier prochain, en commission mixte paritaire, qui sera en charge d'harmoniser les deux versions de la loi (celle de l'Assemblée et celle du Sénat).

Source : **Libération**

Le site qui déchire du vendredi

C'EST COURT MAIS C'EST BON...



Une nouvelle fois c'est le site Youtube qui gagne le droit d'apparaître dans la rubrique du site qui déchire. Avec deux vidéos trouvées cette semaine. La première, vient casser le mythe d'un certain Spiderman (désolé pour les fans). La seconde, nous montre comment les japonais apprennent à voler sur plusieurs mètres en utilisant simplement quelques bouteilles d'eau. On ne se moque pas et on n'essaye pas :-)

Mots-clés à taper sur **Youtube** : **spiderman fall** et **japanese water jetpack**

Au format PDF, cette newsletter est cliquable. Les mots en gras cachent des liens hypertextes. Passez la main Acrobat Reader sur l'un de ces mots, un W apparaît. Cliquez. Vous êtes sur Internet :-)
Toutes les marques de commerce, marques de service, logos et autres marques qui pourraient apparaître dans cette newsletter appartiennent à leurs propriétaires respectifs.